

Accord intercantonal concernant le séminaire de pédagogie curative, à Zurich

L'accord intercantonal du 19 mars 1984¹ concernant le séminaire de pédagogie curative, à Zurich a été remplacé le 7 février 2001 par un nouveau accord du 21 septembre 1999².

2 septembre 2003

Chancellerie fédérale

¹ RO 1987 704

² Non publié au RO.